



Le 22 mai 2008

Jardin communautaire de Normanville Information supplémentaire

En 2006, la Direction de santé publique de l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal (DSP) avait conclu que la culture de plantes comestibles (légumes, fruits, fines herbes) pouvait se poursuivre dans le jardin communautaire de Normanville (Beausoleil et coll., 2006).

Elle soulignait également que compte tenu de la contamination en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) qui était supérieure au critère C (pour un usage commercial/industriel) au sondage 06F044-0002 à 90 cm de profondeur, il pourrait être envisagé à long terme d'améliorer la qualité des sols. Toutefois, parmi les différents HAP mesurés, seule la concentration du benzo(b,j,k)fluoranthène (12,6 ppm) était supérieure au critère C de 10 ppm. Si l'analyse de chaque benzofluoranthène avait été faite séparément, la concentration de chacun des trois benzofluoranthènes aurait été inférieure aux critères C de 10 ppm pour chacun de ces composés.

Compte tenu de cette précision, la DSP réitère que la culture de plantes comestibles peut se poursuivre dans le jardin communautaire de Normanville mais qu'aucune intervention de réhabilitation des sols n'est nécessaire.

Source : Monique Beausoleil, M.Sc., toxicologue

Référence :

Beausoleil, M., Côté, N et Price, K., 2006. *Évaluation de la contamination des sols des jardins communautaires de l'Arrondissement Villeray – Jardin Babylone, Jardin Champdoré, Jardin de Lille, Jardin de Normanville, Jardin Le Goupillier*. Le 1^{er} septembre 2006 (mis à jour le 29 avril 2007).